



RECU EN PREFECTURE

Le 01 juillet 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190620-D00573010-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 20 juin 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 juin 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 6), Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 6), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 6), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 20 incluse), M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Philippe MOUGIN.

#### Secrétaire :

M. Michel LOYAT.

#### Absents :

M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Clément DELBENDE, Mme Danielle DARD, Mme Danielle POISSENOT, Mme Ilva SUGNY, M. Julien ACARD.

#### Procurations de vote :

M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Pascal CURIE à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Danielle DARD à M. Dominique SCHAUSS, Mme Myriam EL YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 21), Mme Danielle POISSENOT à Mme Karima ROCHDI, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 11 - jusqu'à la question n° 64 incluse).

**OBJET :** 29 - Animations commerciales et artisanales - Attribution d'une subvention

## Animations commerciales et artisanales Attribution d'une subvention

**Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON**

	Date	Avis
Commission n° 6	04/06/2019	Favorable unanime

Depuis plusieurs années les associations de commerçants et d'artisans développent leurs actions de promotion ou de communication avec le soutien de la Ville de Besançon et demandent la reconduction du soutien apporté par la collectivité. D'autres présentent des actions nouvelles appelant elles aussi le soutien de la Ville.

### Troc des Chaprais

L'association Commerce et Artisanat aux Chaprais est un acteur incontournable de l'animation commerciale du quartier des Chaprais.

Cette année, le troc des Chaprais se déroulera le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019, entre les Instants Gourmands et la cavalcade de Saint-Ferjeux. Ce sont ainsi plusieurs week-ends successifs d'animation qui seront proposés aux Bisontins.

De la rue de Belfort à la place Flore, 250 exposants accueilleront les visiteurs, lesquels profiteront des commerces sédentaires du quartier et des différentes animations place de la Liberté.

Une aide de **4 000 €**, afin de relayer l'effort demandé, est proposée pour cette opération.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme de 4 000 € sera prélevée sur la ligne 65.91.6574 CS 10011.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association Commerce et Artisanat aux Chaprais,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes y afférents.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.